Claude MAUPILLIER

LA CHAPELLE THÉMER

Additif au n° 73 du bulletin **NOS TROIS BRANCHES**_Juin 2011

Canton de ***Sainte-Hermine***
Arrondissement de ***Fontenay-le-Comte***
Superficie ***1510 ha***
Population en 1999 ***370 hab.***
Habitants les ***Thémeraires***
Cours d'eau ***La Smagne***

En allant m'approvisionner en pommes dans un verger de Saint-Laurent-de-la-Salle, j'eus l'occasion, la route étant déviée, de traverser La Chapelle Thémer ; frappé par l'ancienneté de l'église et des vestiges de remparts et d'un porche attenants, je m'étais promis de rédiger un petit pensum sur village vendéen (comme je l'ai fait pour Saint-Maurice-des-Noues dans le bulletin n° 71) après avoir fouiné aux Archives départementales (pardon : aux Relations culturelles et internationales !) de la rue Haxo à La Roche-sur-Yon. Après une journée passée en salle de lecture à feuilleter le deuxième tome de « La Vendée, le patrimoine des communes de Vendée » ainsi que les cotes **15 J 54** (collection Boron) et **29 J 140** (collection, non nominative), voici ma livraison.

L'origine du nom vient du latin ***capella***, « chapelle » et peut-être de l'anthroponyme ***témer*** ; la dénomination la plus ancienne connue est celle donnée par le grand **Gauthier** au XIVème siècle, ***Capella Thémer*** : elle ne nous apprend rien !

En 1648, on trouve cependant dans les manuscrits de Dom Fonteneau le terme de ***Capella Thumera*** : le nom propre d'origine serait donc Thumer et non Thémer ? C'est peu probable et Thumer ne doit être qu'une mauvaise graphie ; en effet on retrouve plus tard Thémer (cartulaire de l'Absie en 1529 - manuscrit de Luçon en 1539 - et synode en 1606).

Le site de La Chapelle Thémer est occupé à l'époque celtique comme l'indiquent plusieurs lieux, notamment ***La Pierre balante*** (ou branlante), ***La Mète*** et ***Le Champs des Dames***. Des études archéologiques de Boron, il ressort que la rive droite de La Smagne est fertile en silex taillés : on cite dans les collections une hache polie et une taillée. De mégalithes, il n'en existe plus un seul, mais les lieux-dits suivants sont signalés comme en ayant possédés :

Les Roches
La Rochette
La Pierre
Les Carnes des Bosses
La Pierre balante

Des ***galgals***, ou dolmens ont pu exister aux Bosses ; au Champ des Dames, il devait y avoir des menhirs

La préhistoire est presque nulle, d'après Boron : aucune trouvaille paléolithique n'a été faite ; au néolithique, on cite deux haches polies, dont une en silex ; aucun reste mérovingien ou carolingien n'est à signaler.
On s'est demandé (toujours d'après Boron) si le bourg, à l'instar de la Chapelle Bâton (?), de la Chapelle Achard et de La Chapelle Largeau (?), ne doit pas son nom à la première chapelle de ce lieu ? Elle aurait reçu alors le nom de Thémer : son créateur était sans doute le seigneur des lieux. Tout ce que l'on sait, c'est que la terre appartenait autrefois à la famille ***de Beaumont***, car en 1411, ***Geoffroi de Beaumont*** était le seigneur de La Chapelle Thémer. En 1489, une transaction est réalisée entre ***Catherine de Beaumont*** et son mari ***Eustache du Bellay*** d'une part, et ***l'Évêque de Luçon*** d'autre part, à propos des droits de fiefs de la Chapelle Thémer. La seigneurie appartient en 1623 à ***Jacques des Noues***, puis en 1674, à ***Jacques Leclerc***, marquis de Juigné. Selon la tradition locale, les deux ormes de la place de l'église auraient été plantés par ***Sully***. Essentiellement rurale, la commune est touchée par l'exode au XXème siècle : de 940 habitants en 1840, la population tombe à 370 en 1999.

Avant d'aller visiter le village, je vous livre quelques informations supplémentaires émanant de la collection Boron :
A l'époque (non précisée aux Archives) où il écrit, la population est de 862 habitants –l'exode rural a donc débuté– ; il signale que le bourg est situé à 7 km de Sainte Hermine, 18 de Fontenay-le-Comte et 40 de la Roche-sur-Yon. Il révèle aussi que l'altitude moyenne se situe à 62 m au niveau du bourg, et à 76 m. plus au Nord ; les Assemblées ont

lieu le 3ème dimanche de mai et le 1er dimanche de septembre. Les carrières du Rhumeau fournissent d'abondants matériaux de construction des cailloux pour l'entretien des routes ; du côté d'Orbie, une carrière est aussi indiquée. D'autre part, la commune exporte une grande quantité de fruits, à ce propos je vous livre in extenso le contenu d'un article paru le 18 juin 1941 dans le journal Le Phare :

La Chapelle Thémer.

LES CERISES. Une des source de revenus de notre commune est sans contredit la cerise. Cerises de toutes espèces et de toute catégories, cerises dites de la Caillère ou de la Chapelle. Déjà les précoces sont entièrement disparues, cerises de bien mauvaise qualité en raison des pluies répétées du mois, fendues pourries, mais aucune n'est restée et les marchés des villes voisines ont tout dévoré. Après un léger temps de repos, voici maintenant les cerises « Pulteau » mûres et d'ici quelques jours la cueillette va commencer. Tâche bien difficile car la main d'œuvre va manquer : le beau temps enfin venu, tous les hommes, et même les femmes sont aux fenaisons et la cerise n'attend pas. A 5 frs le kg, il y a beaucoup d'argent à gagner, les cerises sont abondantes. Puis à la fin du mois, ce sera le tour des Montmorency et des bigarreaux divers. Avec le soleil, que de confitures et de conserves en perspective, que d'argent dans le portefeuille. A la cerise ! A la cerise de la Chapelle !

Et maintenant commençons notre visite.

L'église de Notre-Dame de L'Assomption

Elle est de l'époque gothique et de 1873 ; située à l'origine à l'intérieur des remparts, cette église serait l'ancienne chapelle du château de ***Bodet***, auquel elle est accolée. Au XVIème siècle, avec le développement du protestantisme auquel adhère le seigneur de Bodet, l'église est abandonnée et un temple est construit ; ce dernier est finalement fermé en 1669, et l'église ré ouverte au culte. Restaurée en 1873 –un vitrail en trois portées de cette époque, dans le chevet, représente Notre-Dame de l'Assomption– Elle est nettoyée par des bénévoles en 1968.

Le château de Bodet (porche)

Il date du XVIème siècle ; sous l'Ancien Régime, la seigneurie de Bodet dépend de la baronnie de Sainte Hermine. L'un des seigneurs de Bodet épouse ***Anne de Mornay***, fille de ***Duplessis-Mornay*** ; les noms de Duplessis-Mornay et de Madame de la Tabarrière, sa fille, sont attachés aux restes de la seigneurie de Bodet ; on raconte que c'est sans doute à cet endroit que Duplessis-Mornay offrit à sa fille la Bible reliée en maroquin à filet d'or et tranches dorées, sur les feuillets de laquelle se trouvaient consignés les principaux évènements de la vie de Anne de La Tabarrière. Le livre appartient aujourd'hui à la Société Biblique de Paris, au grand dam des bibliophiles de l'Ouest qui n'auraient pas dû la laisser filer en des mains peu amicales pour le vieux Mornay.

Les pierres tombales des seigneurs de Bodet (Château de Bodet)

Dans le cimetière situé à 150 m. de l'église, se trouve une croix hosannière et des tombes ; quatre d'entre elles sont particulièrement intéressantes : elles sont ornées de lances, d'épées et de boucliers. L'une annonce le XIIème siècle, une autre le XIIIème et les deux autres le XIVème ; on prétend qu'elles correspondent toutes à des chevaliers de Malte, mais ce n'est absolument pas prouvé.

Château Fougeroux (lieu-dit Le Fougeroux)

Du XVIème siècle, appartenant aux ***Bastard de La Cressonnière***, ce château est échangé en 1577 avec ***Jacques Limousin*** contre la terre de Bouildroux. En 1719, Le Fougeroux est la propriété du seigneur des Ajots, ***François Hector d'Allou***. A la Révolution, la terre appartient à un chevalier de Malte, ***M. Orélies de Fougeroux***. De retour d'exil, il rejoindra les rangs vendéens sous le nom ***Lieutenant d'Andigné***.

Stèle commémorative (28 avril 1946)

En forme de pyramide, ce monument rappelle le parachutage d'armes effectué par les Alliés le 22 juillet 1943 pour aider un groupe de résistants vendéens ; trahis, ces derniers sont arrêtés et envoyés dans des camps de concentration dont ils ne reviendront pas. Cette stèle porte le nom des 16 victimes du maquis.
Revenant de ma journée culturelle (!) passée à La Roche-sur-Yon, je faisais un détour par Mareuil-sur-Lay afin d'y saluer ma cousine Marcelle ; après avoir échangé des nouvelles de sa santé (excellente pour 88 ans !) et de la grande famille Maupilier, je lui narrais que j'avais passé une bonne partie de ma journée à compulser des Archives sur La Chapelle Thémer. C'est alors qu'elle m'interrompit pour me demander de ne surtout pas oublier de signaler dans mon article les faits suivants qui recoupent parfaitement l'histoire de cette stèle :
A La Chapelle Thémer, Vivaient M. ***Joseph Auger***, époux d'***Aurélie Fagot*** et père d'***Andrée***. Il démarchait des porcs pour le compte du père de Marcelle, ***Georges Jard*** ; il avait été arrêté deux fois pour commerce et intelligence avec l'ennemi et avait bénéficié, à chaque fois, d'un non-lieu. Il fut en outre soupçonné, à tort ou à raison, d'avoir dénoncé plusieurs personnes de La Chapelle Thémer qui furent déportées en Allemagne où elles moururent. Auger, ayant sans doute quelque intuition du danger qui le menaçait, (et ayant déjà échappé le 29 juillet 1944 à un attentat à son domicile au cours duquel il avait été blessé au cou), avait déménagé, depuis quinze jours, de La Chapelle Thémer, pour se réfugier chez les époux Baujault, au hameau de l'Étreyère, hameau situé sur la route qui mène de La Châteigneraie au Breuil- Barré ; il y fut rejoint bientôt par sa femme et sa fille, cette dernière venant tout juste d'avoir le résultat de son baccalauréat. Et c'est dans ce hameau, le vendredi 20 juillet 1945, vers 2h45 d'après le récit qu'en a fait Mme Baujault, qu'ils furent tous trois exécutés dans leur lit à la mitraillette : les deux femmes, couchées dans le même lit, moururent sur le champ ; le père, qui occupait un autre lit au fond de la pièce blessé, se laissa glisser alors entre celui-ci et le mur. Les assassins, s'en apercevant, tirèrent sur lui et jetèrent deux grenades ! Grièvement blessé, il se réfugia dans la chambre des époux Baujault ; ceux-ci, qui avaient déserté leur maison au moment de l'attaque, le découvrirent en revenant à leur domicile, grièvement blessé mais toujours vivant ; transporté à l'hôpital de Fontenay-le-Comte, il y mourut quelques heures plus tard, tout en ayant eu le temps de parler pour dire qu'il n'avait pas reconnu ses assassins.

La cote **59 J 140** ne comporte qu'une seule page de cahier d'écolier sur laquelle est écrit ce qui suit :
Préhistoire : Le ***Dr Baudouin*** m'a dit, vers 1930 ou 1931, que dans la commune de La Chapelle Thémer, ou de Saint Laurent de la Salle, il y aurait au lieu-dit "La Fontaine de Bougras" une fontaine à l'eau très fraîche et très claire, auprès d'un mégalithe tombé et d'un polissoir en schiste.

Claude MAUPILLIER